née, Columelle, Nicandre, Hor-Apollon, Aétius, Elien, Hippocrate, Galien et Pline.

Aristote a assez bien connu l'organisation et l'anatomie des crustacés, qu'il divise en quatre genres : les langoustes, les écrevisses, les squilles et les crabes. Il signale aussi un prétendu myriapode aquatique, qui doit être un annélide. Les anciens donnaient à ces articulés le nom d'*insectes*. Dioscoride parle des cloportes, qu'il appelle *onos*. Les arachnides étaient confondus avec les insectes. D'après les détails que les auteurs nous ont transmis, ils paraissent avoir bien distingué les genres que nous appelons aujourd'hui *épeire, faucheur* et *lycose*. Les scorpions n'avaient pu être oubliés, et l'on sait les fables débitées sur leur compte, dont la plupart se sont propagées jusqu'à nous. Pline a enchéri sur tout cela : il parle de scorpions sans queue, qui ont des pinces et sont des chélifères, et il cite même des scorpions ailés.

Les insectes proprement dits avaient donné matière à de nombreuses observations ; en général, elles étaient assez précises en ce qui concerne la structure extérieure, mais non l'anatomie, la physiologie et les métamorphoses. Souvent on les faisait naître de la corruption des matières organiques. Les abeilles surtout avaient donné lieu à cette erreur, consignée tout au long dans le quatrième livre des *Géorgiques;* d'autres fois, on attribuait leur origine à des fleurs combinées, où elles recueillaient les semences destinées à les rendre fécondes. D'autres insectes étaient censés provenir de la rosée; les chenilles et les larves, que l'on considérait comme des espèces particulières, devaient le jour aux feuilles sur lesquelles on les trouvait. Dans certains insectes, on admettait, néanmoins, un accouplement semblable à celui de la mouche domestique. Les œufs passaient pour des larves ou des vers dans un état raccourci ; les nymphes et les chrysalides constituaient un état analogue à celui de l'œuf.

On trouve déjà chez les anciens quelques indices de nos classifications ; mais, leur nomenclature n'étant pas la nôtre, il est souvent difficile de déterminer les espèces dont ils ont voulu parler. Quelques insectes ont joui, dès la plus haute antiquité, d'une grande réputation. Le scarabée était un animal sacré chez les Egyptiens et se trouve reproduit sous toutes les formes dans leurs monuments. Les cétoines et les cantharides étaient bien connues ; il en est de même des mylabres et des méloes, qu'ils appelaient *buprestes*, et auxquels ils attribuaient la propriété de faire enfler les bœufs qui les avaient par mégarde. Ils connaissaient aussi les capricornes, les hannetons, les lampyres, les charançons, etc. ; mais on ne sait pas bien encore quelle était cette larve qu'ils appelaient *cossus*, et qu'ils engraissaient dans la farine pour en faire un mets des plus recherchés. Il est fort difficile aussi de dire ce qu'était le *spondyle* d'Aristote, qui ronge les racines des plantes, et dans lequel on a voulu voir tantôt un staphylin, une chenille et une courtilière.

Nous trouvons, parmi les orthoptères, les forficules, les sauterelles, les criquets, les grillons ; parmi les hémiptères, les cigales, dont le chant est souvent cité, les punaises, et la cochenille, qu'ils employaient en teinture ; dans les névroptères, nous trouvons assez bien désignés les termites, les fourmis-lions, les phryganes, les éphémères et les libellules.

Les abeilles et les fourmis ont été aussi bien observées que le permettait l'état de la science à cette époque ; il en est de même des bourdons, des ichneumons, et de ce petit cynips appelé *psen* ou *pompe*, qui servait pour la capprification. On manque d'observations précises sur les papillons ; toutefois, on avait remarqué leurs chenilles, et notamment celles que nous nommons *arpenteuses*. Les auteurs anciens ont bien indiqué les mouches et les cousins, trop faciles à connaître par leur importunité ; ils semblent même désigner suffisamment les stomoxes et les œstres ; ces derniers, que Virgile nomme *asile*, sont la terreur des troupeaux. Enfin, les poux, les ricins, les puces, les tiques et autres aptères parasites sont bien désignés, sans qu'on puisse déterminer les espèces, qui, même aujourd'hui, sont peu connues.

La décadence de l'empire romain et les invasions des barbares du Nord et des Sarrasins arrêtèrent les progrès de la science ; une partie des connaissances acquises se conserva dans les bibliothèques des monastères. Peu de personnes songeaient à y en ajouter de nouvelles. Nous voyons, néanmoins, Isidore de Séville accepter dans ses écrits une place à l'*entomologie*, et décrire notamment les mœurs des fourmis-lions ; mais ce ne sont là que des lueurs au milieu de l'ignorance générale. Au moyen âge, les grandes apparitions d'insectes, de larves ou de chenilles, étaient regardées comme des marques de la colère divine, et quand on croyait enfin devoir s'opposer au fléau, on employait contre lui l'arme de l'excommunication. Dix siècles et plus composent cette période de sommeil de la science.

A la Renaissance, les études d'histoire naturelle entrent dans une voie nouvelle. A cette époque, nous ne trouvons pas encore des recherches positives ; mais, du moins, on fait des efforts pour réunir les matériaux épars ; des voyageurs, Flacourt, Delon et autres parcourent les pays étrangers et rapportent des richesses destinées aux musées qui commencent à se fonder. Aldrovandi écrit sur les insectes ou *entomes* deux volumes remplis d'une fastidieuse érudition ; Mouffet donne le premier traité spécial d'*entomologie*, dans son *Théâtre des insectes*. Toutefois, à cette époque, il règne encore de graves erreurs : on admet la génération spontanée, dans le sens absolu que lui donnaient les anciens. Il faut citer, toutefois, un progrès matériel, consistant dans l'emploi de la gravure sur bois.

Au XVIIe siècle s'ouvre la période vraiment scientifique, celle des observations directes et des recherches expérimentales, secondées par l'emploi du microscope, de la gravure sur cuivre et des figures coloriées. A. Percheron résume ainsi les progrès de l'*entomologie* à cette époque : « Harvey avance le premier que tout être vivant est le produit d'une semence. Malpighi dévoile l'organisation des vers à soie. Rhedi, par une suite d'expériences simples, détruit tout à fait l'opinion de la génération spontanée. Swammerdam laisse un ouvrage immortel, sa *Bible de la nature*, où l'anatomie d'un grand nombre d'insectes est traitée avec le plus grand détail et avec les soins les plus minutieux ; à force d'attention, il parvient à retirer d'une chenille prête à subir sa dernière métamorphose la chrysalide, et, de cette chrysalide, le papillon ; le problème des métamorphoses se trouve à jamais résolu. Leuwenhoek emploie habilement le microscope à mettre au jour la conformation des parties les plus délicates des insectes. Goedart augmente le nombre des observations sur les métamorphoses ; mais il est quelquefois induit en erreur par des insectes parasites ; Lister étudie et groupe les araignées. Vallisnieri peint les mœurs de différents insectes, entre autres du fourmi-lion. Petiver apprend la manière de formuler des descriptions concises appelées depuis phrases spécifiques.

» D'autres auteurs débarrassent la science de ce fatras d'érudition médicale dont, jusque-là, elle était encombrée ; parmi eux, Ray décrit les insectes de la Grande-Bretagne et établit une méthode basée sur les principes de Swammerdam. Les crustacés donnent naissance, à leur tour, à un travail spécial : la *Gammarologie*, de Sachs. Frisch, auteur allemand, traite aussi des métamorphoses des insectes ; mais ses figures, quoique mal exécutées, ont un caractère d'exactitude frappant ; les nervures des ailes y sont étudiées avec tout le soin possible : il avait prévu le parti que plus tard on en pourrait tirer. Plus nous nous éloignons du commencement de cette période, plus les matériaux s'accumulent. Les peintres les plus fameux attachent leur nom à des travaux entomologiques : Albin, Ladmiral, Blancard, Hoefnagel, Kleeman, Mérian, Rœsel et d'autres nous laissent des ouvrages qui sont, pour la plupart, des chefs-d'œuvre de dessin et de peinture ; plusieurs y joignent des observations précieuses.

» Nous terminerons cette période par les observateurs qui ont joint à l'étude des détails d'organisation l'étude des mœurs : Réaumur et Degeer, que nous y joignons par anticipation, y tiennent le premier rang. Réaumur, auteur français, a réparti ses observations d'abord dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, et ensuite en un corps d'ouvrage spécial ; ces mémoires sont riches de faits observés avec beaucoup de soin. On peut reprocher à l'auteur un peu de prolixité et quelque négligence dans la description des espèces dont il étudiait les mœurs, se fiant pour leur reconnaissance sur des planches qui laissent beaucoup à désirer. Degeer, auteur suédois, mais qui a écrit en français, a marché sur ses traces ; il a été beaucoup plus méthodique que lui et plus exact observateur encore ; la matière qu'il a embrassée est plus étendue, et il a décrit les espèces dont il a parlé, malheureusement son ouvrage est d'un très-grand prix et excessivement rare. »

Vient ensuite l'époque des méthodes et des classifications. Linné le premier divise les insectes en ordres, en prenant surtout pour base la structure des ailes ; mais il a le tort de joindre à ses insectes aptères les myriapodes, les arachnides et les crustacés. Scopoli changea, sans utilité réelle, les noms de plusieurs de ces ordres ; en même temps, il étudia, mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, la bouche des diptères. Geoffroy introduisit, comme caractère important, le nombre des articles des tarses. On peut citer encore Degeer, puis Olivier, qui s'occupa beaucoup aussi de la bouche des insectes. Ce dernier caractère fut le seul qu'employa Fabricius, dont la méthode est aujourd'hui abandonnée, mais qui rendit service à la science, en décrivant, trop sommairement peut-être, un très-grand nombre d'espèces. Lamarck conserva à peu près la méthode linnéenne.

La période actuelle s'ouvre par le nom de Cuvier, qui ne s'est, il est vrai, occupé d'insectes que dans sa jeunesse et d'une manière accessoire. Dans son *Règne animal*, il a eu pour collaborateur, dans cette partie, le célèbre Latreille, qui, mettant à profit les travaux de ses prédécesseurs, chercha toujours à créer une méthode plutôt naturelle que systématique. Duméril appliqua à l'*entomologie* la méthode analytique, qu'il employait dans les autres branches des sciences naturelles. Ces travaux de classification ne faisaient pas perdre de vue l'étude des mœurs des insectes ; on doit à l'aveugle Huber les observations les plus curieuses à cet égard sur les abeilles et les fourmis. Il serait trop long de citer les noms de tous les naturalistes qui, de nos jours, se sont adonnés avec succès à l'*entomologie*. Contentons-nous de nommer : en France, Hérold, Dutrochet, M. de Serres, Léon Dufour, Guérin-Méneville, Audouin, Milne Edwards, Blanchard, Boisduval, Sichel, Percheron, Lucas, Gory, et à l'étranger, Ramdhor, Tréviranus, Strauss, Lacordaire, Pictet, Kirby, Spence, Burmeister, Ratzeburg, etc. Les travaux réunis de ces savants ont fait faire d'immenses progrès à l'*entomologie*, en ce qui concerne l'anatomie et la physiologie des insectes, la connaissance des espèces et les classifications, l'élève des abeilles et des vers à soie, et les moyens de destruction des espèces nuisibles.

ENTOMOLOGIQUE adj. (an-to-mo-lo-ji-ke — rad. *entomologie*). Qui a rapport à l'entomologie : *Etudes* ENTOMOLOGIQUES. Qui a rapport aux insectes : *Les mœurs* ENTOMOLOGIQUES. *Les staphylins forment, avec les carabiques, le gros de la population* ENTOMOLOGIQUE *de l'Europe tempérée.* (A. Maury.) *La faune* ENTOMOLOGIQUE *de chaque pays tire ses caractères de l'ensemble des espèces qui la composent.* (A. Maury.)

Entomologie de France (SOCIÉTÉ). La Société entomologique de France, qui est la première de ce genre fondée en Europe, a pour but de concourir aux progrès de l'entomologie et d'appliquer cette science à l'agriculture, à l'industrie et aux arts. A l'époque où elle fut fondée, de Blainville, Brongniart, Cuvier, de Humboldt, d'autres savants illustres, encore vivants, entretenaient en Europe l'amour de la science et servaient de chefs de file à une nombreuse armée de chercheurs ; la science entomologique, entre autres, était cultivée avec ardeur par toute une légion de spécialistes qui continuaient dignement les travaux des Geoffroy, des Pada, des Scopoli, des Schœffer, des Degeer et des Réaumur. Chaque ville, chaque bourgade avait au moins son vieux Prudhomme, qui, chaque matin, partait en guerre à travers prés contre les bestioles du pays ; mais ces efforts restaient isolés : pas de lien commun, pas de comité central qui pût accueillir et coordonner les résultats de tant de recherches. Enfin, sous les auspices de Latreille et d'Audinet-Serville, on s'organisa ; le 29 février 1832, la Société entomologique de France se réunit pour la première fois au numéro 13 de la rue du Jardinet. Les principaux membres fondateurs furent Aubé, Audinet, Audouin, B. Lafarge, Boisduval, Bory de Saint-Vincent, Brullé, Duméril, Duponchel, Godet, Gory, Guérin, Lefebvre, Lepelletier de Saint-Fargeau, Milne Edwards, Walkenaër, etc. On offrit le titre de membres honoraires à des savants célèbres, qui l'acceptèrent avec sympathie : en France, Latreille, Brongniart, Cuvier, Desmarest, Duméril, G. Saint-Hilaire, Latreille et Savigny ; à l'étranger, Gyllenhall, de Humboldt, Kibby, Klug, s'empressèrent d'adresser à la société nouvelle leurs compliments de bienvenue. On forma un bureau, on nomma une commission pour rédiger les statuts, et le règlement fut adopté à l'unanimité dès la première séance, sous la présidence d'Audinet-Serville. Il n'est pas hors de propos d'indiquer les traits principaux de ce premier règlement, qui aujourd'hui, sauf une importante modification dont nous parlerons tout à l'heure, régit encore la société et l'a toujours animée de son esprit. Une société, était-il dit, est fondée sous le nom de *Société entomologique de France*. Elle a pour objet de concourir aux progrès de l'entomologie ; elle s'occupe de tout ce qui concerne les crustacés, les arachnides et les insectes. Le nombre des membres est illimité et se recrute parmi les étrangers aussi bien que parmi les Français. Ils payent une cotisation de 24 francs, exigible par trimestre ; ils reçoivent un diplôme, et on leur sert gratuitement les publications de la société. Tout membre résidant peut, avec l'agrément du président, amener avec lui deux personnes aux séances de la société. L'obligation de l'assiduité aux séances, sauf cas majeur, est sanctionnée par une sorte d'amende ou *contribution d'absence*, exigible par trimestre comme la cotisation. Le bureau est composé de six fonctionnaires (président, vice-président, secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier et archiviste), auxquels on peut adjoindre un président honoraire ; ils sont tous rééligibles, excepté le président, qui ne peut être élu deux années de suite. Le secrétaire fait le procès-verbal des séances, tient la correspondance au courant (un article lui imposait même un résumé des travaux de l'année, qui devait être lu à la première séance de mars ; mais cet article ne fut exécuté qu'une fois, en 1844, et tomba en désuétude). L'archiviste est le gardien responsable de la bibliothèque, des collections, des manuscrits, etc. Telle est la constitution de la société active ; il faut joindre à cet effectif douze membres honoraires, dont les deux tiers doivent être Français et le dernier tiers seulement étranger. Outre les commissions nommées pour les enquêtes, les études de questions diverses et dont l'existence n'est que temporaire, il y a une commission permanente de cinq membres élus au scrutin, auxquels s'adjoignent le président, le trésorier et les deux secrétaires : c'est la commission des publications ; elle examine, réunit et coordonne les mémoires à insérer dans le recueil de la société. Ce recueil a pour titre : *Annales de la Société entomologique de France*, avec cette épigraphe : *Maxime miranda in minimis.* Tout travail destiné à l'insertion doit passer sous les yeux de la commission, qui décide s'il doit être publié. La commission choisit les graveurs, dessinateurs, imprimeurs de planches, surveille les opérations et donne le bon à tirer concurremment avec l'auteur. Elle est annuelle, mais ne peut se dissoudre avant d'avoir achevé la livraison des fascicules en cours de publication. Si nous parcourons les *Annales de la Société*, dès le début nous y trouvons d'intéressants et remarquables travaux. Le Pelletier de Saint-Fargeau y publie une monographie des satyres ; M. Audouin, après un entomologiste allemand, fait l'observation que les hydrophiles, au lieu de respirer, comme on le croit d'ordinaire, à la façon des dytiques, c'est-à-dire à la surface de l'eau, par l'extrémité postérieure de l'abdomen, respirent par les antennes ; Rambur dresse le catalogue des lépidoptères de la Corse ; Guérin découvre et décrit un nouveau genre de crustacé macroure, formant la transition entre les paguriens et les thalassinites ; F. de Villaret étudie quatre nouvelles espèces de tenthrédines. En même temps que les mémoires, on publie tous les renseignements qui ont trait à la science : on annonce les voyages entomologiques et l'on en examine les résultats ; on s'enquiert des ventes de collections célèbres ; on tient la partie bibliographique au courant ; des notices nécrologiques célèbrent et déplorent les morts qui font un vide dans la société et dans la science. Nous ne pouvons nous étendre sur les *Annales*, ni surtout donner l'analyse ou même le simple sommaire des études publiées pendant une période de trente-sept ans, sans aucun ordre logique, sans aucun lien commun ; mais ces quelques citations suffisent pour donner une idée générale exacte des travaux de la société, et leur caractère est suffisamment indiqué. Or quel est ce caractère ? C'est que la société s'occupe exclusivement, et d'une façon pour ainsi dire spéculative, des études entomologiques, sans s'inquiéter si quelque lien rattache cette science à une autre ou si l'on en peut tirer quelque utilité pour la vie pratique. Les premiers entomologistes sont un peu poètes ; les oreilles encore pleines du gazouillis écourant de la littérature retour de Gand, ils tournent des phrases sentimentales ; séduits par le côté esthétique de leurs recherches, ils s'attachent aux insectes brillants et délaissent l'étude des premiers états. Les *Annales* abondent en mémoires sur les coléoptères, les lépidoptères ; mais il y a disette de travaux sur les orthoptères, les névroptères, les diptères, etc. ; à peine quelques feuillets dans le vaste champ du parasitisme. Pendant que la société, comme la petite fille du conte, s'oublie ainsi à chasser les papillons, elle est menacée de se voir dépasser. L'entomopraxie, qu'elle néglige, fait la fortune des sociétés nouvelles qui se créent à son exemple : la Société d'agriculture et la Société d'insectologie agricole, soutenues par deux journaux spéciaux : l'*Agriculteur* et le *Journal d'insectologie agricole*. Il a fallu enfin se décider à ouvrir les yeux, à reconnaître qu'on n'est plus dans le mouvement, à reviser le vieux règlement plusieurs fois remanié déjà, mais sans résultat. Le 11 décembre 1867 fut voté le règlement nouveau, qui consacrait la révolution accomplie en ajoutant à l'article 2 du règlement de 1832 : « La société a pour objet de concourir aux progrès de l'entomologie..., ces mots : « Et d'appliquer cette science à l'agriculture, à l'industrie et aux arts. » La société s'est-elle contentée d'inscrire cet article dans son code, pour ne plus s'en inquiéter ensuite ? Non : ses travaux les plus récents témoignent qu'elle est résolument entrée dans cette grande voie de la science moderne. Pour citer quelques-uns des services pratiques qu'elle a rendus, nous rappellerons le mémoire de M. Girard sur l'usage des poulaillers roulants pour la destruction du ver blanc ; les études de sericiculture de Guérin-Meneville ; les recherches de M. Goureau sur les espèces nuisibles et les moyens de les détruire. M. Blanchard publie la *Zoologie agricole*, étudie l'*agrotis segetum* ; M. Perris mérite une médaille pour ses travaux sur les insectes du pin maritime, qui, comme il le démontre, n'attaquent que des arbres déjà malades ; M. Milne Edwards s'occupe de la production de la cire, élève le bombycide du ricin et l'acclimate ; M. Brunel d'Uzelle prend à partie les lépidoptères nuisibles ; M. Emile Desprolt, au moyen de son injecteur à vapeur de soufre, espère détruire les parasites des plantes ; M. Givelet introduit un nouveau bombyc, celui de l'ailante. La curieuse exposition des insectes en 1865, l'exposition d'entomologie dans l'annexe agricole du palais de l'Exposition universelle, à Bellecourt, ont donné, non moins que les *Annales*, des preuves de l'immense et rapide progrès accompli dans la voie nouvelle ; aussi n'est-il que juste d'accorder à la société réformée la reconnaissance due à tout individu qui a tout corps qui se voue au progrès.

ENTOMOLOGISTE s. m. (an-to-mo-lo-ji-ste — rad. *entomologie*). Individu qui s'occupe d'entomologie : *Un savant* ENTOMOLOGISTE.

ENTOMOMÉLINE s. f. (an-to-mo-mé-li-ne). Chim. Substance trouvée dans les élytres des coléoptères.

ENTOMON s. m. (an-to-mon — du gr. *entomos*, divisé). Crust. Syn. d'ASELLE.

ENTOMOPHAGE adj. et s. (an-to-mo-fa-je — du gr. *entomon*, insecte ; *phagô*, je mange). Qui se nourrit d'insectes. ‖ On dit aussi INSECTIVORE.

ENTOMOPHILE adj. (an-to-mo-fi-le — du gr. *entomon*, insecte ; *philéô*, j'aime). Hist. nat. Amateur d'insectes.

— s. m. Genre d'oiseaux, formé aux dépens des philédons.

ENTOMOSCÉLIS s. m. (an-to-moss-sé-liss — du gr. *entomos*, coupé ; *skélis*, jambe). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la tribu des chrysomèles, comprenant quatre ou cinq espèces, qui habitent les régions chaudes de l'ancien continent : *Les deux derniers articles des palpes des* ENTOMOSCÉLIS *ont la forme d'un gland muni de sa cupule.* (Chevrolat.)

ENTOMOSTÉGUE adj. (an-to-mo-stè-ghe — du gr. *entomos*, divisé ; *stegé*, loge). Zool. Qui a des loges divisées.

— s. m. pl. Groupe de foraminifères, comprenant tous ceux dont les coquilles ont leurs loges divisées par des cloisons ou par des tubes.

ENTOMOSTOME adj. (an-to-mo-sto-me — du gr. *entomos*, divisé ; *stoma*, bouche). Zool. Qui a la bouche découpée, échancrée.

— s. m. pl. Moll. Famille de mollusques gastéropodes, dont la coquille univalve a la bouche diversement découpée. Elle renferme les genres cérite, alène, vis, buccin, harpe, tonne, casque, cassidaire, ricinule, cancellaire, pourpre, concholépas, etc.

ENTOMOSTRACÉ, ÉE adj. (an-to-mo-strasé — du gr. *entomos*, divisé ; *ostrakon*, coquille). Crust. Se dit des animaux articulés qui ressemblent à des insectes.

— s. m. pl. Grande division de la classe des crustacés.

— **Encycl.** Cette grande division de la classe des crustacés renferme des animaux revêtus d'un test mince et transparent, et qu'on pourrait prendre, à première vue, pour des poètes ; les oreilles encore pleines du gazouillis écœurant de la littérature retour de Gand, ils tournent des phrases sentimentales ; séduits par le côté esthétique de leurs recherches, ils s'attachent aux insectes brillants et délaissent l'étude des premiers états. Les *Annales* abondent en mémoires sur les coléoptères, les lépidoptères ; mais il y a disette de travaux sur les orthoptères, les diptères, etc. ; à peine quelques feuillets dans le vaste champ du parasitisme. Pendant que la société, comme la petite fille du conte, s'oublie ainsi à chasser les papillons, elle est menacée de se voir dépasser. L'entomopraxie, qu'elle néglige, fait la fortune des sociétés nouvelles qui se créent à son exemple : la Société d'agriculture et la Société d'insectologie agricole, soutenues par deux journaux spéciaux : l'*Agriculteur* et le *Journal d'insectologie agricole*. Il a fallu enfin se décider à ouvrir les yeux, à reconnaître qu'on n'est plus dans le mouvement, à reviser le vieux règlement plusieurs fois remanié déjà, mais sans résultat. Le 11 décembre 1867 fut voté le règlement nouveau, qui consacrait la révolution accomplie en ajoutant à l'article 2 du règlement de 1832 : « La société a pour objet de concourir aux progrès de l'entomologie..., ces mots : « Et d'appliquer cette science à l'agriculture, à l'industrie et aux arts. » La société s'est-elle contentée d'inscrire cet article dans son code, pour ne plus s'en inquiéter ensuite ? Non : ses travaux les plus récents témoignent qu'elle est résolument entrée dans cette grande voie de la science moderne. Pour citer quelques-uns des services pratiques qu'elle a rendus, nous rappellerons le mémoire de M. Girard sur l'usage des poulaillers roulants pour la destruction du ver blanc ; les études de sericiculture de Guérin-Meneville ; les recherches de M. Goureau sur les espèces nuisibles et les moyens de les détruire. M. Blanchard publie la *Zoologie agricole*, étudie l'*agrotis segetum* ; M. Perris mérite une médaille pour ses travaux sur les insectes du pin maritime, qui, comme il le démontre, n'attaquent que des arbres déjà malades ; M. Milne Edwards s'occupe de la production de la cire, élève le bombycide du ricin et l'acclimate ; M. Brunel d'Uzelle prend à partie les lépidoptères nuisibles ; M. Emile Desprolt, au moyen de son injecteur à vapeur de soufre, espère détruire les parasites des plantes ; M. Givelet introduit un nouveau bombyc, celui de l'ailante. La curieuse exposition des insectes en 1865, l'exposition d'entomologie dans l'annexe agricole du palais de l'Exposition universelle, à Bellecourt, ont donné, non moins que les *Annales*, des preuves de l'immense et rapide progrès accompli dans la voie nouvelle ; aussi n'est-il que juste d'accorder à la société réformée la reconnaissance due à tout individu qui a tout corps qui se voue au progrès.

ENTOMOZOOLOGIE s. f. (an-to-mo-zo-o-lo-ji — du gr. *entomos*, divisé ; *zôon*, animal ; *logos*, discours). V. ENTOMOLOGIE.

ENTOMYCÉLION s. m. (an-to-mi-sé-li-on — du gr. *entos*, dedans ; *mukelion*, mycélium). Bot. Genre de champignons epiphytes.

ENTOMYIASE s. f. (an-to-mi-ia-zé — du gr. *entos*, dedans ; *muia*, mouche). Pathol. V. ENTÉROMYIASE.

ENTOMYZE s. m. (an-to-mi-ze — du gr. *entos*, en dedans ; *muzô*, je me plains). Ornith. Genre d'oiseaux, formé aux dépens des philédons. ‖ On dit aussi ENTOMYZON.

ENTONNAGE s. m. (an-to-na-je — du préf. *en*, et de *tonneau*). Econ. rur. Mise en tonneaux : *L'*ENTONNAGE *des vins.*

ENTONNÉ, ÉE (an-to-né) part. passé du v. Entonner, donner un ton : *Un air bien* ENTONNÉ.

ENTONNÉ, ÉE (an-to-né) part. passé du v. Entonner, mettre en tonneaux : *Du vin* ENTONNÉ.

ENTONNEMENT s. m. (an-to-ne-man — rad. *entonner*). Action d'entonner, de mettre en tonneaux.

ENTONNER v. a. ou tr. (an-to-né — du préf. *en*, et de *ton*). Chanter les premières notes, en donnant ainsi le ton aux autres chanteurs : *Quand on* ENTONNE *mal un morceau, il est impossible de le bien chanter.*

— Poétiq. Composer, célébrer en vers :

... Il me faudrait, en style langoureux,
Pour plaire à Cydalise *entonner* une idylle.

DESMAIS.

Tout chantre ne peut pas, sur le ton d'un Orphée,
Entonner en grands vers la discorde étouffée.

BOILEAU.

— Liturg. Chanter seul le commencement d'un nocturne religieux ; ENTONNER *le* gloria. ENTONNER *une antienne.*

ENTONNER v. a. ou tr. (an-to-né — du préf. *en*, et de *tonneau*). Econ. rur. Mettre en tonneaux : ENTONNER *du vin, de la bière. Un paysan recommit un Dieu dans le blé qu'il engerbe dans sa grange et dans le vin qu'il* ENTONNE *dans sa cave.* (B. de St-P.)

— Par ext. Verser dans la bouche, ingurgiter : *C'est comme un nouveau-né ; il faudrait lui* ENTONNER *sa nourriture.* (Balz.)

— Pop. Boire : *Voilà un gaillard qui* ENTONNE *bien.*

S'entonner v. pr. Etre entonné : *Les vins s'*ENTONNENT *immédiatement après le cuvage.*

— Par ext. S'engouffrer : *Le vent s'*ENTONNE *dans cette cheminée.* (Acad.)

ENTONNOIR s. m. (an-to-noir — rad. *entonner*, mettre en tonne). Ustensile ayant le plus souvent la forme d'un cône évasé, ouvert par la base et le sommet, et servant à transvaser des liquides : *Un* ENTONNOIR *de verre, de fer-blanc, de bois, de gutta-percha.*

— Par anal. Cône très-évasé ; objet ayant la forme d'un cône très-évasé : *Les monts Eoliens ont non-seulement des plantes ou des animaux, mais aussi des hommes propres à la haïne. Il ne manque aux débouchés de leurs* ENTONNOIRS. (B. de St-P.) *Ces* ENTONNOIRS *de cachots aboutissent d'ordinaire à un cul de basse-fosse.* (V. Hugo.) *Les* ENTONNOIRS *naturels donnent naissance à des lacs ; les contours des collines produisent des coteaux.* (A. Maury.)

— Fam. Gosier de buveur :

Le bon vieux seigneur que la soif pique,
Dès le matin jusques au soir,
De l'organe de la musique
N'a plus fait qu'un *entonnoir.*

CHAULIEU.

— Jeux. Sorte de cornet conique dont on se sert pour jeter les dés.

— Art milit. Excavation en forme de trone de cône renversé, que forme l'explosion d'une mine de guerre.

— Techn. Partie supérieure d'un four à chaux. ‖ Partie de l'embouchoir qui livre passage à la baguette, dans une arme à feu.

— Anat. Prolongement conique de la base du troisième ventricule du cerveau, au-dessus de la tige pituitaire. ‖ Petite cavité conique au sommet du noyau commun, dans l'oreille interne. ‖ Nom donné quelquefois aux calices des reins.

— Chir. Instrument en forme d'entonnoir, qu'on emploie soit à diriger des vapeurs, soit à conduire un cautère actuel sur la partie malade.

— Physiq. *Entonnoir magique*, Sorte d'entonnoir qu'on peut faire couler à volonté.

— Moll. Nom vulgaire donné aux espèces de patelles et de fissurelles plus profondes. ‖ Genre de mollusques gastéropodes à coquille univalve, formé aux dépens des troques et non adopté.

— Bot. Nom vulgaire de diverses espèces de champignons. ‖ Pédoncule creux et en forme d'entonnoir qu'on rencontre chez des lichens. ‖ *Fleur en entonnoir*, Fleur de forme conique. On dit aussi FLEUR INFUNDIBULIFORME.

— Arboric. Forme particulière des arbres fruitiers à basse tige, dans laquelle, le centre restant vide et étant entouré de branches redressées, l'arbre présente l'aspect d'un entonnoir. ‖ On dit aussi ARBRE EN BUISSON ou EN GOBELET.

— **Encycl.** Physiq. *Entonnoir magique.* Cet *entonnoir* est double. C'est dans l'espace compris entre les deux enveloppes que l'on introduit le liquide qui doit couler ou s'arrêter sur l'ordre de l'opérateur. Pour obtenir ce résultat, on a pratiqué à l'appareil deux ouvertures capillaires, l'une qui met constamment en communication l'espace intermédiaire, on le liquide, avec le tube de dégagement de l'*entonnoir* proprement dit, et l'autre ménagée à

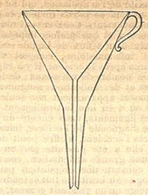

la partie supérieure de l'anse creuse, qui permet de mettre en communication avec l'atmosphère le liquide renfermé entre les deux enveloppes. Lorsqu'on bouche l'ouverture ménagée dans l'anse avec l'un des doigts de la main avec laquelle on supporte l'appareil, le liquide ne peut pas s'écouler, mais le moindre mouvement de ce doigt permet de laisser rentrer l'air et de rétablir l'écoulement sans que l'observateur puisse d'abord se rendre compte du phénomène.

ENTOPHTALMIE s. f. (an-to-ftal-mî — du gr. *entos*, dedans, et de *ophthalmiê*). Inflammation des parties internes de l'œil.

ENTOPHTHALMORRHAGIE s. f. (an-to-ftal-mo-ra-jî — du gr. *entos*, dedans ; *ophthalmos*, œil ; *rêgnumi*, je rompis). Hémorragie dans l'intérieur de l'œil.

ENTOPHYLLIN, INE adj. (an-to-fil-lain, i-ne — du gr. *entos*, dedans ; *phullon*, feuille). Bot. Dont les bourgeons sont enfermés dans la substance même de la plante.

— s. f. pl. Famille d'hépatiques.

ENTOPHYLLOCARPE adj. (an-to-fil-lo-karpe — du gr. *entos*, dedans ; *phullon*, feuille ; *karpos*, fruit). Bot. Dont les semences naissent dans les feuilles.

— s. f. pl. Famille de mousses qui offrent le caractère ci-dessus énoncé.

ENTOPHYTE adj. (*en-to-fi-te* — du gr. *entos*, dedans ; *phuton*, plante). Bot. Qui croît dans l'intérieur des végétaux.

— s. m. pl. Famille de champignons microscopiques, qui croissent en parasites dans l'intérieur même du tissu des végétaux, comprenant les genres urédo, oïdium, puccinie, etc. ‖ Syn. d'UREDINÉES.

— Méd. Nom donné aux végétaux parasitaires qui se développent dans l'intérieur des organes, principalement dans l'intestin.

— **Encycl.** Bot. Les *entophytes*, si l'on prend ce mot dans son acception la plus large, sont pour les végétaux ce que les *entozoaires* sont pour les animaux, des parasites qui se développent à l'intérieur de leurs tissus. Tels sont les anguillules ou vibrions, sorte d'helminthes qui vivent dans les grains de blé, dont ils rongent la substance. En un sens plus restreint, on applique plus spécialement ce terme à des champignons microscopiques, qui attaquent un grand nombre de plantes cultivées ou sauvages. Ils sont d'un très-petit volume, et c'est seulement à leur réunion en grand nombre et à leur couleur assez vive que l'on s'aperçoit de leur présence. Les *entophytes*, appelés aussi *uredinées*, produisent sur les céréales et quelques autres végétaux les maladies connues sous les noms de *carie, charbon, ergot, rouille*, etc.

ENTOPHYTOGÉNÈSE s. f. (an-to-fi-to-jené-ze — du gr. *entos*, dedans ; *phuton*, plante ; *genesis*, génération). Bot. Production de plantes parasites dans le tissu des végétaux.

ENTOPOGONE adj. (an-to-po-go-ne — du gr. *entos*, dedans ; *pôgôn*, barbe). Bot. Dont le péristome interne est formé de cils libres ou réunis en une membrane plissée.

— s. f. pl. Famille de mousses.

ENTOPTIQUE adj. (an-to-pti-ke — du gr. *entos*, dedans ; *optomai*, je vois). Physiq. Se dit de la perception visuelle des corps contenus dans l'intérieur même de l'œil : *Vision* ENTOPTIQUE.

— Se dit des couleurs qui se produisent dans un tube de verre subitement refroidi, lorsqu'il est pénétré par un rayon oblique de lumière.

— **Encycl.** *Phénomènes entoptiques.* La lumière qui pénètre dans l'œil peut rendre visibles, en certaines circonstances, divers objets contenus dans cet organe. Les perceptions de ce genre sont dites *entoptiques*. Dans les cas ordinaires, les corpuscules obscurs qui se trouvent en suspension dans le corps vitré ou dans le cristallin et l'humeur aqueuse ne projettent pas sur la rétine d'ombre perceptible, parce que, le plus souvent, toutes les parties de la pupille laissent passer des rayons de lumière diversement inclinés, et que, par suite, l'ombre portée par un même point obscur se projette un peu partout sur la rétine. Il ne peut habituellement y avoir que des points obscurs excessivement rapprochés de la rétine qui y projettent des ombres sensibles. D'un autre côté, il existe assurément dans l'œil des objets, tels que les vaisseaux de la rétine, situés très-près de la surface sensible à la lumière et qui, par suite, projettent toujours une ombre perceptible ; mais, précisément parce que les parties de la rétine qui sont en arrière des vaisseaux sont toujours dans l'ombre, que c'est là pour elles un état normal, cette ombre n'est perçue que dans des conditions particulières.

Pour rendre perceptibles les petits corps opaques contenus dans les milieux transparents de l'œil, il faut y faire pénétrer la lumière provenant d'un très-petit point lumineux situé très-près de cet organe. A cet effet, on peut approcher de l'œil l'image d'une lumière éloignée formée au foyer d'une petite lentille convergente, ou y faire pénétrer la lumière à travers un écran de papier foncé percé d'une très-petite ouverture.

La partie de la rétine éclairée dans ces expériences est le cercle de diffusion du point lumineux. C'est sur ce cercle que se projettent les ombres des objets vus entoptiquement. Ces ombres sont suffisamment nettes pour qu'on puisse assez bien reconnaître la forme des objets, lorsque la source lumineuse est suffisamment petite.

Voici quels sont les objets qu'on peut percevoir entoptiquement :

Le champ lumineux est limité par l'ombre de l'iris ; il est donc à peu près circulaire comme la pupille. Si le point pupillaire de l'iris présente des entailles, des plis ou des proéminences, comme cela arrive dans bien des yeux, on reconnaît ces accidents dans l'image *entoptique*.

Les humeurs qui recouvrent la cornée (larmes, sécrétions des glandes palpébrales), produisent souvent dans le champ de vision des stries, des nuages lumineux, des places claires, des c

le plus éloigné possible de la cornée, de manière à former sur la sclérotique une image petite, mais très-éclairée, de la source lumineuse. Si le regard se porte alors sur un fond obscur, le champ visuel semble éclairé d'un rouge jaunâtre, et il y apparaît un réseau de vaisseaux sombres dont les ramifications rappellent celles d'un arbre et qui correspondent aux vaisseaux rétiniens. 2° On dirige le regard vers un fond obscur, en donnant à une bougie allumée un mouvement de va-et-vient, soit en dessous, soit à côté de l'œil; on voit bientôt le fond obscur se recouvrir d'un reflet mat et blanchâtre, sur lequel se dessine l'arbre vasculaire obscur. L'image ne reste nette qu'autant qu'on fait mouvoir la lumière.

La troisième méthode pour l'observation des vaisseaux rétiniens consiste à regarder à travers une ouverture étroite un grand champ éclairé, le ciel, par exemple, en donnant à cette ouverture un rapide mouvement de va-et-vient. Les vaisseaux rétiniens apparaissent finement dessinés, foncés sur fond clair.

ENTOQUER v. a. ou tr. (an-to-ké — du préf. *en*, et de *toc*). Arrêter dans son mouvement de rotation, en parlant d'une toupie qu'on frappe avec une autre toupie. ‖ Se dit dans les départements de l'Ouest.

ENTOR prép. (an-tor). Autour; auprès. ‖ Vieux mot.

ENTORALLER v. a. ou tr. (an-to-ra-lé — de *entor*, et de *aller*). Aller autour de. ‖ Vieux mot.

ENTORDRE v. a. ou tr. (an-tor-dre — du préf. *en*, et de *tordre*). Entortiller; envelopper; lier. ‖ Contraindre. ‖ Vieux mot.

ENTORIA, fille d'Icarius, que Saturne, d'après la Fable, rendit mère de Janus, d'Hymnus, de Faustus et de Félix. V. ICARIUS.

ENTORSE s. f. (an-tor-se — du préf. *en*, et de *tordre*). Pathol. et Art vétér. Déplacement momentané et incomplet d'une articulation, avec tiraillement violent des parties molles et des ligaments qui l'entourent; se dit plus particulièrement de la distension des tendons du pied : *Se donner une* ENTORSE. ‖ On disait autrefois ENTORSURE.

— Fam. Atteinte violente, rude coup : *Sa fortune a reçu là une fâcheuse* ENTORSE. ‖ Dérogation subite et considérable : *Trop souvent, dans la pratique, de terribles* ENTORSES *sont données à cette théorie.* (Balz.) ‖ Interprétation fausse et violente : *Le traducteur a donné au texte une* ENTORSE *des plus étranges.* ‖ Action de détourner de son but, d'interrompre et de diriger dans un autre sens :

Quelquefois à nos entretiens
Donnant tout à coup une *entorse*,
Sa brusque incursion en écarte l'objet.
DELILLE.

‖ Altération violente ou injuste : *Donner une* ENTORSE *à la vérité, au bon droit, à la justice. Ce n'est jamais impunément que l'on donne une* ENTORSE *à sa conscience.* (E. Scherer.)

— Techn. Résidu de la cire fondue. ‖ Accident de tissage résultant de la torsion de plusieurs fils groupés derrière l'ensouple.

— Encycl. Pathol. L'*entorse* se montre surtout dans les articulations dont les mouvements sont très-bornés. Celles-ci présentent, en général, des surfaces osseuses, larges ou multipliées, ce qui rend difficilement la luxation complète; mais la rupture et la distension des ligaments sont fréquentes, parce que ce sont ces parties qui supportent presque tous les efforts. Pour les articulations orbiculaires, au contraire, l'articulation scapulo-humérale, par exemple, outre les ligaments, elles sont entourées de muscles nombreux et puissants qui les renforcent, et, lorsque l'effort a été assez violent pour distendre ces derniers, il est très-rare que la luxation ne soit pas complète. Dans ce cas, les surfaces articulaires ne sont pas disposées de manière à se contenir mutuellement, et, une fois les liens rompus, le bras, en vertu de son propre poids, tend à séparer les deux os, que rien ne peut plus maintenir. Il y aura donc le plus souvent une luxation plutôt qu'une *entorse*. On peut dire d'une manière générale, mais non absolue, que la fréquence de l'*entorse* est en rapport direct du peu d'étendue et de la multiplicité des mouvements d'une articulation; c'est tout le contraire pour la luxation. Les articulations ginglymoïdales, celles qui exécutent le moins de mouvements, sont celles qui sont le plus souvent affectées d'*entorse* et le moins souvent affectées de luxations. Quelques médecins même pensent qu'il n'y a jamais luxation du poignet ni du pied sans fracture. Par contre, l'*entorse* est très-fréquente dans ces parties; viennent ensuite les articulations des phalanges des doigts et surtout du pouce, celles des vertèbres de la cuisse et de l'épaule. Outre les causes qui proviennent des violences extérieures, il est encore des prédispositions particulières dans le développement vicieux des articulations. Ainsi, chez les enfants rachitiques, toutes les extrémités articulaires ont été gonflées dans les premiers temps de la vie, les ligaments ont souffert une distension qui les a rendus plus lâches. De là une prédisposition aux *entorses*; de là, en partie, les *pieds plats*, lorsque cette disposition se rencontre aux articulations du pied. Et cette même constitution, qui rend les *entorses* plus fréquentes, les rend aussi plus graves; car elle fait qu'à la suite d'une *entorse* surviennent les maladies chroniques des articulations, c'est-à-dire les tumeurs blanches. Les symptômes de cette affection sont : une douleur très-aiguë, qui se manifeste toujours au moment de l'accident, une certaine laxité de l'articulation, qui ne tarde pas à être remplacée par la roideur, la difficulté des mouvements; ceux-ci sont toujours très-douloureux et quelquefois impossibles; ce qui résulte d'un afflux de liquide et d'un gonflement inflammatoire, complet vingt-quatre heures après l'accident. Il y a rupture d'un certain nombre de vaisseaux; de là des ecchymoses et des collections sanguines; et les ecchymoses apparaissent non-seulement sur le côté où a eu lieu le tiraillement ou la rupture des ligaments, mais encore du côté opposé. Le diagnostic de l'*entorse*, immédiatement après l'accident, n'offre point de difficulté. Si elle a été produite par un coup porté sur une grande articulation, comme le genou, on constate une crépitation particulière, analogue au bruit que fait entendre une boule de neige qu'on voudrait écraser, et qui résulte d'un épanchement sanguin dans le tissu cellulaire entourant l'articulation. A ce premier signe viennent s'ajouter la liberté des mouvements, l'absence de toute difformité et de toute altération manifeste dans les rapports des os. Ces signes sont plus difficiles à constater lorsque l'engorgement et le gonflement ont envahi les parties malades quelque temps après l'accident. L'*entorse* est une affection généralement peu grave, lorsqu'elle se produit chez un sujet jeune et d'un tempérament bien constitué; elle disparaît progressivement et d'elle-même au bout de quelques jours. Cependant, si la violence a été considérable, il peut survenir des accidents nerveux, une inflammation phlegmoneuse; dans ce cas, il n'est pas rare de voir l'articulation conserver une roideur opiniâtre ou une tendance manifeste à l'*entorse*. Si le sujet est scrofuleux, s'il est déjà affaibli par l'âge, cet accident peut avoir des conséquences fort graves, et l'on ne prendra jamais trop de précautions pour les prévenir.

— *Traitement.* Il consiste à remplir deux indications principales : prévenir l'engorgement s'il n'existe pas, et le combattre s'il est déjà survenu. Dans le premier cas, on emploie avec beaucoup de succès les applications d'eau froide à une très-basse température ou l'irrigation continue, et celle-ci doit être maintenue au moins dix ou douze heures, sous peine de produire un effet tout opposé à celui qu'on se propose; car une réaction violente pourrait avoir lieu, et le sang se porterait avec force sur les points d'où l'on avait voulu le chasser. Une maladie de poitrine ou l'existence des règles devant faire rejeter ce moyen, il faudrait alors avoir recours à des cataplasmes de fécule de pomme de terre, qu'on appliquerait sur la partie malade. Si l'inflammation était déjà déclarée et l'engorgement considérable, outre ces moyens, il faudrait encore faire des applications d'eau blanche, de sangsues ou de ventouses scarifiées. Sanson conseille un mélange de suie, d'alun, d'opium et de blancs d'œufs battus. Quelques chirurgiens se servent avec avantage d'un appareil à compression continue. Quel que soit le mode de traitement, il faut, pour le rendre efficace, que le malade observe un repos absolu de l'articulation. Il est un fait que la science a longtemps rejeté, à cause des erreurs grossières et des abus sans nombre auxquels se sont livrés ou se livrent encore certains empiriques : c'est la facilité avec laquelle une *entorse* simple, c'est-à-dire sans déchirure des ligaments, peut être presque immédiatement guérie sous l'influence de certaines pressions et malaxations méthodiques du membre malade; alors que, traitée par les moyens ordinaires, l'*entorse* exige un mois et quelquefois six semaines de repos, elle guérit, au contraire, avec une remarquable rapidité par les moyens de réduction immédiate. Cette méthode consiste à faire exécuter à l'articulation des mouvements tels que les parties déplacées reprennent, sous l'influence de ces mouvements ou des pressions exercées par les doigts de l'opérateur, la position qu'elles occupaient avant l'accident. Aussitôt la douleur diminue, le gonflement disparaît peu à peu et les malades peuvent presque immédiatement se servir de leur membre.

— Bibliogr. Petit, *Traité des maladies des os* (1735, 3e édit.); Duverney, *Traité des maladies des os* (1751); Pautier de La Breuille, *Ergo distortionibus emollientia, relaxantia* (Paris, 1772, in-4°); Derrecagaix, *Observation sur l'amputation de l'avant-bras, nécessitée par les suites d'une entorse au poignet* (1792, in-8°); Dagoreau, *Dissertation sur les entorses* (Paris, 1802, in-8°); Taxil Saint-Vincent, *Dissertation sur l'entorse vertébrale* (Paris, 1810, in-4°); Devilliers, *Dissertation sur l'entorse considérée sous le rapport de ses suites* (Paris, 1812, in-4°); Richerand, *Nosographie chirurgicale* (1808), Léveillé, *Nouvelle doctrine chirurgicale* (1812); Maignien, *Du traitement de l'entorse*, dans la *Gazette médic.* (1836); Lisfranc, *Clinique chirurgicale de la Pitié* (1841); Ribes, *Mémoire sur les entorses* (1841); Hunter, *Œuvres complètes* (1843); Lisfranc, *Du traitement de l'entorse*, dans le *Bull. de thérap.* (1844); Nélaton, *Éléments de pathol. chir.* (1848); Baudens, *De l'entorse du pied*, dans la *Gazette médic.* (1852); Burggraeve, *Emploi du bandage inamovible ouaté* (1853); Lebastard, *Procédé de guérison de l'entorse*, dans la *Gazette des hôpitaux* (1856); Girard, *Procédé à suivre pour la friction et le massage, etc.*, dans le *Bull. de thérap.* (1858); Bazin, *De l'entorse et de son traitement*, thèse (Paris, 1860); Malgaigne, *Leçons sur l'orthopédie* (1862); Estradère, *Du massage*, thèse (Paris, 1863); Follin, *Traité de pathol. ext.* (1867); Druitt (traduit sur la 10e édit. anglaise par Labarthe), *Nouveau compendium de chirurgie* (1870, 1 vol. in-8°).

— **Art vétér.** *Entorse du boulet.* Cette affection, chez le cheval, se manifeste par une douleur plus ou moins vive, qui le fait boiter. A cette douleur vient s'ajouter de l'inflammation; l'articulation se tuméfie et offre de la chaleur; le cheval marche plus difficilement : il n'appuie le pied sur le sol qu'avec hésitation, et chaque fois qu'il le pose sur une surface inégale, il éprouve une vive douleur, qu'il accuse par un mouvement brusque du membre souffrant, qu'il tient levé sans oser prendre un nouvel appui. Lorsque l'*entorse* est violente, les douleurs sont plus grandes, l'animal ne pose plus le pied sur le sol, il le tient constamment levé, et la fièvre de réaction est quelquefois si forte qu'il refuse tout aliment solide. Il arrive parfois que l'inflammation se termine par suppuration : alors des foyers purulents se forment, la peau se perce et donne issue au pus; d'autres fois, l'inflammation se dissipe sans disparaître complétement; l'engorgement persiste et gêne les mouvements de l'articulation; la maladie est alors chronique. L'*entorse* du boulet est ordinairement le résultat de faux pas, des efforts que fait l'animal pour dégager son pied retenu entre deux corps durs, des glissades, des chutes, des ruades, enfin, qui tend à faire exécuter au boulet un mouvement brusque dans un sens contraire à sa conformation.

Le traitement de l'*entorse* doit varier en raison de son ancienneté, de son intensité et des complications qui peuvent survenir. Lorsque l'accident est récent, il faut employer les bains et les ablutions d'eau froide, le neige, la glace, les cataplasmes d'argile et de vinaigre, etc., pour prévenir l'inflammation ou tout au moins pour en mitiger les effets lorsqu'elle s'établit. Mais, pour que ces moyens soient efficaces, il faut qu'ils soient continués, sans interruption, pendant vingt-quatre heures et même davantage si le cas l'exige; car la cessation prématurée de l'emploi du froid détermine une réaction suivie d'une plus grande inflammation. Si cette dernière s'est emparée des tissus, il faut, au contraire, employer les bains et les cataplasmes émollients; si la douleur est très-vive, on ajoute aux bains émollients une forte décoction de têtes de pavots, et on arrose le cataplasme de laudanum. S'il se forme des abcès, il faut se hâter de les ouvrir et panser la plaie, après la sortie du pus, avec des étoupes imbibées d'eau-de-vie camphrée ou de teinture d'aloès. Lorsque la maladie a passé à l'état chronique, il faut employer les frictions irritantes; l'essence de térébenthine, mélangée à parties égales avec l'alcool camphré, le liniment ammoniacal, les vésicatoires, etc., triomphent souvent du mal. Si ces agents sont impuissants, on aura recours à la cautérisation transcurrente. L'*entorse* légère du boulet se guérit facilement en quelques jours; mais lorsque les ligaments ont été déchirés ou rompus, il faut du temps (deux à six mois au moins) et des soins pour en obtenir la guérison. Dans tous les cas, le repos absolu est une condition indispensable au traitement de l'*entorse* du boulet, surtout lorsque les ligaments ont été disjoints.

L'*entorse coxo-fémorale*, que l'on nomme encore *effort de hanche*, se manifeste par une boiterie plus ou moins forte; l'articulation est douloureuse au toucher; quand l'animal marche, le pied est porté légèrement en dehors; au trot, les mouvements de l'articulation sont très-bornés, le membre est en quelque sorte porté en avant comme s'il n'était formé que d'une seule pièce; à chaque pas, la croupe de ce côté exécute un mouvement d'abaissement; la hanche est plus basse, et si la douleur que l'animal éprouve est grande, il saute sur trois membres, en tenant le membre malade suspendu et porté en dehors. Si la maladie est ancienne, les muscles de la cuisse sont émaciés, et un enfoncement très-prononcé s'observe au pourtour de l'articulation malade. Les efforts violents que font les animaux pour retenir une voiture lourdement chargée, les sauts, les glissades, les chutes, etc., sont à juste titre regardés comme donnant le plus souvent lieu à l'*entorse* coxo-fémorale. Au début, le traitement consiste dans l'emploi continu des ablutions d'eau froide, des applications de glace, de neige, jusqu'à ce que l'appel du sang dans la partie ait cessé. Quand la maladie est déjà ancienne et que l'inflammation est survenue, il faut employer les frictions irritantes, l'alcool camphré, l'essence de térébenthine et de lavande, le liniment ammoniacal; mais ces révulsifs ne réussissent que lorsque l'*entorse* est récente et légère. Il vaut mieux, en raison de l'intensité et de l'ancienneté de l'*entorse*, recourir d'abord à l'application de deux, de trois ou de quatre sétons, qu'on applique sur l'articulation; rarement la maladie résiste à la révulsion continue qu'ils opèrent. Lorsque les sétons ont échoué, on emploie les vésicatoires et le feu en raie et en pointe sur l'articulation; ces moyens réussissent quelquefois, mais rarement.

— *Entorse dorso-lombaire* (tour de reins, effort de reins, tour de bateau). Cette *entorse* est très-dangereuse et très-difficile à guérir. L'animal atteint d'une *entorse* des reins a la marche vacillante, sans régularité; le train de derrière a perdu sa mobilité, les jarrets s'entre-croisent, la région des lombes est très-flexible, douloureuse à la pression, la croupe se *berce*. Lorsque l'animal descend une côte, il éprouve une plus grande difficulté et s'abat même quelquefois; il en est de même lorsqu'on lui fait exécuter le recul ou qu'on le fait tourner sur place un peu rapidement. Les moyens curatifs qu'il convient d'employer dans l'*entorse* dorso-lombaire sont ceux que l'on met en usage pour combattre l'inflammation de la moelle épinière. V. MYÉLITE.

— *Entorse fémoro-tibio-rotulienne.* Cette affection s'annonce par la boiterie, la douleur, la chaleur et le gonflement de la partie; la rotule ne pouvant plus glisser librement sur la surface articulaire de l'extrémité inférieure du fémur, le membre se trouve enravé dans sa position, il ne peut être porté en avant qu'en décrivant un quart de cercle en dehors et en rabotant le sol avec la pince du pied. Quelquefois il se forme des foyers purulents, des abcès; d'autres fois, la maladie passe à l'état chronique. Les efforts violents, les glissades, les coups portés sur l'articulation, etc., sont les causes de ce genre d'*entorse*. Les moyens de traitement de cette *entorse* sont les mêmes que ceux qu'on emploie pour guérir l'*entorse* coxo-fémorale, tels que les réfrigérants, les restrictifs au début de l'accident, les cataplasmes émollients ensuite, lorsque l'inflammation est déclarée, et le repos absolu. Si, par la violence de l'inflammation, l'animal éprouve de la fièvre, il faut recourir aux saignées générales et locales, et au régime diététique. Si l'*entorse* devient chronique, il faut user des frictions ammoniacales, ou mieux encore recourir aux sétons, que l'on applique sur la face externe de la région rotulienne. Si ces moyens ne produisent pas d'effet, il faut employer les vésicatoires et, en dernier lieu, le feu.

— *Entorse du genou.* L'*entorse* du genou est suivie de douleur, de chaleur et d'engorgement; l'animal boite; il traîne le membre en marchant; la compression de cette partie ou quelque mouvement de torsion fait éprouver à l'animal une douleur qu'il accuse en se jetant de côté ou en se cabrant. Cet état inflammatoire peut se modifier par la suppuration; des abcès se forment; la carie peut s'emparer des ligaments et des os; enfin, l'état chronique et toutes ses conséquences peuvent être le résultat de l'*entorse* de cette articulation complexe. Au début de la maladie, les réfrigérants et les restrictifs sont indiqués. Plus tard, lorsque l'inflammation s'est emparée des tissus, il faut recourir aux bains et aux cataplasmes émollients, anodins. L'état chronique réclame les rubéfiants, les vésicants et le feu, qui est le moyen par excellence pour prévenir l'ankylose.

— *Entorse du jarret.* Les symptômes de cette *entorse* sont ceux de l'inflammation : chaleur, douleur, engorgement, etc. L'animal boite plus ou moins. Si l'inflammation est intense, la fièvre est forte, l'animal tient le membre levé; les flancs sont agités, des sueurs partielles s'observent, l'appétit est nul, la soif est vive, etc. Lorsque la maladie passe à l'état chronique, la chaleur et la douleur se dissipent; l'engorgement se circonscrit; les tissus articulaires se durcissent, et se transforment en une masse homogène; les os se boursouflent, se soudent quelquefois et produisent une ankylose plus ou moins complète. Au début, il faut combattre cette *entorse* par les réfrigérants; quand l'inflammation est développée, on emploie les bains, les fomentations émollientes, les narcotiques. Si l'animal éprouve de la fièvre, les saignées, la diète et les boissons nitrées sont indiquées. Si la maladie est passée à l'état chronique, il faut recourir aux frictions ammoniacales, aux vésicatoires et enfin à la cautérisation.

ENTORTILLAGE s. m. (an-tor-ti-lla-je; *ll* mll. — rad. *entortiller*). Action d'entortiller; état de ce qui est entortillé; embrouillé : L'ENTORTILLAGE *d'un écheveau de fil.* ‖ Peu usité au propre.

— Fig. État de ce qui est embarrassé, entortillé, peu net, peu clair; caractère de ce qui est compliqué maladroitement, alambiqué et recherché; complication subtile et volontaire du raisonnement, avec intention de déguiser la vérité : *Je suis décidé à déjouer tous les reproches d'évasion, de subtilité, d'*ENTORTILLAGE. (Mirab.)

ENTORTILLÉ, ÉE (an-tor-ti-llé; *ll* mll.) part. passé du v. Entortiller. Enveloppé, entouré dans un objet tortillé autour : *Des colonnes* ENTORTILLÉES *de guirlandes. Un objet* ENTORTILLÉ *dans un mouchoir.*

— Fig. Embarrassé, embrouillé : *Phrase* ENTORTILLÉE. *Style* ENTORTILLÉ. *Démonstration* ENTORTILLÉE. *L'extravagant vaut mieux que le plat; ajoutons encore, je vous en prie, que des discours* ENTORTILLÉS *de politique sont encore pires que la fadeur.* (Volt.) *Le langage parlementaire a pour but de mettre la brutalité à couvert derrière des périphrases* ENTORTILLÉES. (A. Karr.)

ENTORTILLER, EUSE s. (an-tor-ti-llé-ear; *ll* mll. — rad. *entortiller*). Action d'entortiller; état de ce qui est entortillé : L'ENTORTILLEMENT *d'un serpent.*

— Fig. Etat, caractère de ce qui est embarrassé, confus, embrouillé : L'ENTORTILLEMENT *de son style le rend inintelligible.*

ENTORTILLER v. a. ou tr. (an-tor-ti-llé; *ll* mll. — du préf. *en*, et de *tortiller*). Envelopper, entourer d'un objet tortillé : ENTORTILLER *un objet dans un mouchoir, un enfant dans une robe.*

[dans
Au haut de chaque rampe, un sphinx aux larges
Se laisse *entortiller* de fleurs par des enfants.
LA FONTAINE.

— Fig. Envelopper de toutes parts : *Cette chaîne de deuil et de funérailles qui nous* ENTORTILLE *ne se brise point, elle s'allonge.* (Chateaub.) ‖ Embrouiller, embarrasser, rendre obscur et confus : ENTORTILLER *ses phrases.* ENTORTILLER *son style. Certains orateurs modernes* ENTORTILLENT, *dans un style d'oracle, des lieux communs, des idées fausses.* (Lévis.)

— Fam. Amener, amener à ses fins, tromper, séduire par des paroles captieuses : *Vous cherchez à m'*ENTORTILLER.

Ma chère, voici comment
entortille un amant.
FESTEAU.

‖ Ce mot se trouve surtout dans la bouche des jeunes filles à l'adresse de ceux qui les courtisent pour autre chose que pour le bon motif : *A d'autres, mon cher monsieur; est-ce que vous croyez que je ne vois pas que vous cherchez à m'*ENTORTILLER?

S'entortiller v. pr. Etre entortillé; entortiller son corps : *Les convolvulus* S'ENTORTILLENT *autour des arbres. Le serpent* S'ENTORTILLE *de toutes les façons. Un serpent* S'ÉTAIT ENTORTILLÉ *autour d'une clef à la porte d'une maison, et les devins annonçaient que c'était un présage. — Je ne le crois pas, dit un philosophe; mais ce pourrait bien en être un si la clef* S'ÉTAIT ENTORTILLÉE *autour du serpent.*

— Se serrer l'un contre l'autre en entortillant ses membres : *Il y a des familles dont les membres sont réduits à* S'ENTORTILLER *ensemble pendant la nuit, faute de couverture pour se réchauffer.* (Chateaub.)

— Fig. S'embarrasser, s'embrouiller dans ses discours : *Il* S'ENTORTILLA *et ne sut plus ce qu'il disait.*

— **Antonyme.** Détortiller.

ENTORTILLEUR, EUSE s. (an-tor-ti-lleur; *ll* mll. — rad. *entortiller*). Personne qui entortille, qui trompe par des paroles captieuses : *La maman a voulu causer, mais Octave l'a entortillée; il est* ENTORTILLEUR *quand il veut.* (Labiche.)

ENTOSPHÉNAL, ALE adj. (an-to-sfé-nal, a-le — du gr. *entos*, dedans, et de *sphénoïde*). Anat. Qui est placé dans le sphénoïde.

— s. m. Pièce du sphénoïde.

ENTOSTERNAL, ALE adj. (an-to-stèr-nal, a-le — du gr. *entos*, dedans, et de *sternal*). Anat. Qui est placé dans le sternum.

— s. m. Nom de l'une des pièces du sternum.

ENTOSTHODON s. m. (an-to-sto-don — du gr. *entosthen*, en dedans; *odous*, dent). Bot. Genre de mousses de la tribu des funariées, dont les espèces croissent sur les rochers, le long des cours d'eau.

ENTOSTHYMÈNE s. m. (an-to-sti-mè-ne — du gr. *entosthen*, en dedans; *humén*, membrane). Bot. Genre de mousses acrocarpes. ‖ Quelques botanistes disent ENTOSTHYMÉNIEN.

ENTOTHORAX s. m. (an-to-to-raks — du gr. *entos*, dedans, et de *thorax*). Entom. Pièce du thorax des insectes, qui est en forme d'Y.

ENTOTHRIX s. m. (an-to-triks — du gr. *entos*, au dedans; *thrix*, filament). Bot. Genre d'algues filamenteuses d'eau douce.

ENTOTORRHÉE s. f. (an-to-tor-ré — du gr. *entos*, dedans; *ous*, *otos*, oreille; *rhéô*, je coule). Méd. Ecoulement qui se produit dans l'oreille interne.

ENTOUR s. m. (an-tour — du préf. *en*, et de *tour*). Environs, lieu qui entoure : *Les* ENTOURS *d'une ville. Tout l'*ENTOUR *de la place était inondé de monde. L'hiver nous mesure la lumière, et cette courte journée nous suffit à peine pour bien voir les* ENTOURS *de Bahia.* (Mme L. Colet.)

— Par ext. Entourage, personnes qui vivent auprès de quelqu'un : *Un directeur de théâtre est invisible : c'est comme un souverain de l'Asie trônant derrière les voiles des coulisses; enfin on pénètre aux* ENTOURS *de ce grand nabab; un huissier vous reçoit.* (Mme L. Colet.)

— Loc. prépos. *A l'entour de*, Autour de : *On voyait une dizaine de nymphes* À L'ENTOUR *d'une toilette.* (La Font.)

Le malheureux lion se déchire lui-même,
Fait raisonner sa queue à *l'entour de* ses flancs.
LA FONTAINE.

A son réveil il trouve
L'appareil de la mort à *l'entour* de son corps.
LA FONTAINE.

— Loc. adv. *A l'entour*, Autour, aux environs : *Quelques malades languissent dans les décombres des églises, et la campagne* À L'ENTOUR *était jonchée de squelettes.* (Chateaub.) ‖ On écrit aussi, en un mot, ALENTOUR. V. ce mot.

— **Syn. Entour (à l'), autour.** V. AUTOUR.

ENTOURAGE s. m. (an-tou-ra-je — rad. *entourer*). Ce qui entoure, ce qui est disposé autour : *Un* ENTOURAGE *de perles, de diamants. Il faudrait à ce parterre un* ENTOURAGE *mieux entendu.*

— Par ext. Personnes qui vivent habituellement auprès d'une autre : *On juge de la capacité d'un prince par son* ENTOURAGE. (Machiavel.) *La famille devrait être à peu près le seul* ENTOURAGE *des enfants.* (Mme Monmarson). *Les écrivains observent, décrivent, photographient leur* ENTOURAGE. (Proudh.) *Il n'est si jolie fille qui, pour avoir de l'*ENTOURAGE, *ne soit forcée d'être aimable.* (G. Sand.)

— Techn. Sorte de boîte, de chemise en planches dont on enveloppe certaines parties d'une machine.

ENTOURANT (an-tou-ran) part. prés. du v. Entourer : *On préserve les arbres de la gelée en les* ENTOURANT *de paille.*

ENTOURANT, ANTE adj. (an-tou-ran, ante — rad. *entourer*). Bot. Roulé en cornet autour de la tige : *Feuilles* ENTOURANTES.

ENTOURÉ, ÉE (an-tou-ré) part. passé du v. Entourer. Ceint, environné : *Une ville* ENTOURÉE *de remparts. Un jardin* ENTOURÉ *d'une haie. Le monde d'Homère était une île parfaitement ronde,* ENTOURÉE *du fleuve Océan.* (Chateaub.)

Vendredi, en une églogue, *entouré* de troupeaux,
Au milieu de Paris enfler mes chalumeaux?
BOILEAU.

Quel plaisir, *entouré* d'un double paravent,
D'écouter la tempête et d'insulter au vent!
DELILLE.

— Par ext. Autour de qui l'on s'empresse; qui a auprès de soi des individus en grand nombre : *Il est* ENTOURÉ *d'amis, de flatteurs. Quelle femme n'aime pas à être* ENTOURÉE? *On dit souvent, pour excuser les princes, qu'ils sont mal* ENTOURÉS; *ceux qui sont habiles font leurs alentours.* (Prince de Ligne.)

— Fig. Accompagné :

L'hymen n'est pas toujours *entouré* de flambeaux.
RACINE.

‖ Qui obtient, à qui l'on prodigue : ENTOURÉ *de soins, d'amour, de respect. Une fois qu'un livre est consacré par l'usage public, le respect dont il est* ENTOURÉ *nous empêche d'y voir ce qui peut s'y rencontrer d'absurde.* (A. Maury.) ‖ Exposé de toutes parts : *Être* ENTOURÉ *de dangers.*

Oh! béni soit le ciel qui me fait une vie
D'abîmes *entourée* et de spectres suivie!
V. HUGO.

— Miner. Qui décroît sur tous les angles didères ou solides, autour de la base d'un noyau prismatique : *Cristal* ENTOURÉ.

ENTOURER v. a. ou tr. (an-tou-ré — du préf. *en*, et de *tour*). Placer, disposer autour de : ENTOURER *une ville de murailles, un jardin d'une haie.* ENTOURER *une statue d'une guirlande de fleurs. La grande pensée de M. Thiers, c'est d'*ENTOURER *Paris d'une ceinture de pierre qui a coûté 150 millions à la France.* (E. de Gir.) ‖ Envelopper : *Les Egyptiens* ENTOURAIENT *de bandelettes les cadavres embaumés.* (Buff.) ‖ Être disposé autour de : *Une ceinture de remparts* ENTOURE *la ville.* ‖ Se ranger, se disposer autour de : *Les gendarmes* ENTOURAIENT *leur prisonnier. La foule* ENTOURA *l'orateur.*

— Par ext. Vivre habituellement auprès de, servir d'entourage à : *Les femmes adoptent volontiers les jugements de ceux qui les* ENTOURENT. (Mme Romieu.) *Les habitudes des gens qui nous* ENTOURENT *influent puissamment sur les mœurs.* (T. Thoré.) ‖ Servir comme de milieu à : *Tout ce qui m'*ENTOURE *me lasse. Un esprit généreux s'identifie à tout ce qui* L'ENTOURE; *mais un esprit égoïste identifie toute chose à soi.* (Mme de Blessington.) *L'homme tient à la nature par tout ce qui* L'ENTOURE. (Mesnard.)

— Fig. Accabler, combler : ENTOURER *de soins.* ENTOURER *d'honneurs.* ENTOURER *de plaisirs. A Rome, on* ENTOURAIT *de respect la femme qui restait fidèle à la mémoire de son mari.* (A. Garnier.)

Hélas! j'ai plus aimé cette femme que vous,
Je l'entourais de soins plus tendres et plus doux.
E. AUGIER.

‖ Menacer en tous sens : *Le danger nous* ENTOURE *de toutes parts.*

S'entourer v. pr. Réunir, amasser autour de soi : *Il s'*ENTOURE *de ce que le luxe produit de plus rare.* ‖ Appeler, réunir autour de soi : *Le vieillard mourant s'*ENTOURA *de ses enfants. Il s'*ÉTAIT ENTOURÉ *d'artistes et de savants.*

— Fig. Se placer dans un certain milieu : *L'usurpation générale doit s'*ENTOURER *d'usurpations partielles, comme d'ouvrages avancés qui la défendent.* (B. Const.) ‖ Préparer avec soin autour de soi, se procurer : Vous VOUS ÊTES *infaillablement* ENTOURÉ *de mille précautions douilletées.*

— **Syn. Entourer, ceindre, enceindre, etc.** V. CEINDRE.

ENTOURNER v. a. ou tr. (an-tour-né — du préf. *en*, et de *tourner*). Mar. Etrouler, disposer autour de : ENTOURNER *un câble sur une poulie.*

ENTOURNURE s. f. (an-tour-nu-re — rad. *entourner*). Techn. Ouverture d'un vêtement par laquelle on introduit le bras : *Echancrer une* ENTOURNURE. *Cette robe me gêne aux* ENTOURNURES.

— Fam. *Gêner aux entournures*, Causer un embarras désagréable : *Je sais que cela le* GÊNE AUX ENTOURNURES *et qu'il s'en est plaint.*

EN-TOUT-CAS s. m. Sorte d'ombrelle assez grande pour garantir de la pluie au besoin. ‖ Pl. EN-TOUT-CAS.

ENTOZOAIRE adj. (an-to-zo-ai-re — du gr. *entos*, en dedans; *zôon*, animal). Zool. Qui vit dans l'intérieur d'un animal : *Dans tous les types du règne animal, même celui des vertébrés, on peut citer quelque espèce réellement* ENTOZOAIRE. (P. Gervais). ‖ On dit quelquefois ENTOZOÉ, ÉE et ENTOZOÏQUE.

— s. m. pl. Classe de vers, comprenant les espèces qui vivent en parasites dans l'intérieur des organes des divers animaux, et qu'on appelle aussi HELMINTHES OU VERS INTESTINAUX : *Les véritables* ENTOZOAIRES *de l'homme attiquent la plupart de ses organes.* (P. Gervais.)

— **Encycl.** Le mot *entozoaire*, dans son acception la plus large, sert à désigner les animaux qui vivent en parasites dans l'intérieur du corps des autres animaux de diverses classes et de l'homme lui-même. Il est l'opposé d'*épizoaires*, terme désignant les parasites qui vivent à l'extérieur. Il n'y a pas cependant de ligne de démarcation bien tranchée entre ces deux groupes, un même parasite pouvant quelquefois se montrer, suivant les circonstances, au dedans ou au dehors des organismes. Les *entozoaires* appartiennent tous à la grande division des invertébrés, mais à des classes assez diverses. Ainsi les larves de plusieurs insectes pénètrent plus ou moins profondément dans l'intestin, la peau, le tissu cellulaire, les sinus frontaux, etc. Une espèce d'arachnide du genre *acarus* s'enfonce dans les pores de la face. Les helminthes ou vers intestinaux fournissent au groupe des *entozoaires* un énorme contingent. Les humeurs du corps des animaux nourrissent aussi plusieurs espèces d'infusoires. Nous ne citerons que pour mémoire des organismes trouvés accidentellement dans le corps des animaux et regardés comme des parasites intérieurs. C'est ainsi qu'on a pris pour de véritables *entozoaires* des chenilles de l'agloasse de la graisse, vomies par des individus qui avaient mangé du lard dans lequel vit cette chenille; des larves de mouche, un appareil hyo-laryngien de canard, et jusqu'à des rafles de raisin ou des graines de mûrier.

Dans un sens plus restreint, le mot *entozoaires* est synonyme d'*helminthes* ou *vers intestinaux;* mais cette dernière expression est elle-même très-impropre, car les parasites internes se trouvent non-seulement dans les intestins, mais encore dans la plupart des organes de l'homme ou des animaux. Il en est qui n'attaquent une espèce qu'à une certaine époque de sa vie ou dans des localités déterminées. En général, chacun d'eux est propre à l'espèce sur laquelle on le trouve, ou tout au moins à des espèces très-voisines, rarement à des animaux d'espèces éloignées, mais vivant dans les mêmes conditions. La présence d'*entozoaires* n'implique pas toujours une maladie; elle paraît être une loi générale. Il semble que l'animal, en effet, ait pour mission de nourrir aux dépens de sa propre substance, ou de la surabondance de ses fluides nourriciers, quelques espèces animales ou même végétales. Les animaux sauvages en sont atteints comme les races domestiques, et les individus les plus vigoureux en sont quelquefois les plus infestés. Les animaux de toutes les classes présentent des parasites internes; mais le nombre de ceux-ci augmente à mesure qu'on s'élève dans l'échelle animale, et c'est chez l'homme que l'on en trouve la plus grande variété.

Les *entozoaires* ont été connus des anciens; mais c'est seulement depuis deux siècles que leur étude a été l'objet d'observations rigoureuses. Ces animaux présentent de nombreuses variations de forme et de structure; aussi n'est-il presque aucun caractère que l'on puisse appliquer à la généralité des *entozoaires*, si ce n'est leur station dans l'intérieur d'autres animaux; encore même ce caractère n'est-il pas absolu. Tous ces parasites ont une organisation très-inférieure. Les organes de la sensibilité sont très-obtus chez eux, et le système nerveux, rudimentaire chez les espèces les plus élevées, manque dans le plus grand nombre. Les sens et leurs organes sont à peu près complétement nuls, à l'exception du toucher; encore même est-ce un toucher général, plutôt passif qu'actif, et tel qu'on l'observe chez presque tous les animaux inférieurs. La faculté de locomotion varie beaucoup d'intensité; chez les dernières espèces, elle est presque ainsi dire nulle, et une sorte de tremblement est le seul mouvement qui décèle leur animalité. Les cavitaires, au contraire, se meuvent en tous sens, tant qu'ils sont dans leur séjour habituel, et il leur arrive quelquefois, notamment aux échinorhynques, de passer l'un d'organe dans un autre, soit en perforant les membranes intermédiaires, soit en profitant des issues naturelles. La peau est généralement lisse, mince et transparente; rides transversalement chez les espèces supérieures, dont le corps est cylindrique; unie, au